

## CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 27 AVRIL 2007

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam, et a, entre autres:-

1. pris note que les *Social Aid Regulations* seront amendés afin de relever de Rs. 200 000 à Rs. 250 000 le plafond de revenus annuels des parents recevant la *Carer's Allowance* pour des cas de problèmes congénitaux multiples. Cela en vue d'étendre l'éligibilité de la *Carer's Allowance* à un plus grand nombre de parents ayant des enfants de moins de 15 ans avec des difformités congénitales multiples.
2. pris note que suite aux discussions avec la *Japan Tuna Fisheries Cooperative Association* (JTFCFA), l'accord de pêche signé par Maurice et l'Association sera amendé afin d'augmenter le nombre de permis à être délivrés, c'est-à-dire, de 30 à 50, et d'établir une nouvelle structure de permis et de frais relatif au système de surveillance des navires.

Le Conseil a aussi pris note que la JTFCFA serait la représentante/agent exclusif des navires japonais pêchant dans les zones maritimes de Maurice, et que le poisson pêché sera débarqué ou transbordé à Port Louis.

3. agréé que le *Sugar Insurance Fund (Amendment) Bill* soit présenté à l'Assemblée nationale pour amender le *Sugar Insurance Fund Act*, cela pour donner force de loi aux recommandations de la revue actuarielle de 2006 du Fonds, entreprise par *Hewitt LY Ltd*. Certaines dispositions de cette loi ont été revues afin de les actualiser et en même temps de permettre au *Sugar Insurance Fund Board* de mieux opérer et gérer le Fonds et aussi de dispenser de meilleurs services à la communauté des planteurs.
4. pris note de la bonne performance de la *State Trading Corporation*. La Corporation qui avait enregistré une perte de Rs 1 974m en juillet 2005 a enregistré une balance positive de Rs 17 m en février 2007.
5. pris note que le *Court of Investigation* relative à la disparition de 17 pêcheurs du *King Fish II* et du *King Fish V* a commencé ses travaux.

En attendant, le Conseil des ministres a agréé que les normes de sécurité à bord des bateaux de pêche soient plus rigoureuses et que des peines plus sévères soient imposées en cas de non-respect des normes. La *National Coast Guard* serait appelée à effectuer ces vérifications.

6. pris note de l'amélioration de la performance de la zone franche pour les mois de janvier et février 2007 par rapport à la période correspondante en 2006. Les exportations totales du secteur ont augmenté de 25% et la performance des principaux sous-secteurs est comme suit:
  - (i) une croissance de 34% pour l'habillement; et
  - (ii) une augmentation de 33% pour les fils de tissage et le textile.

7. pris note des retombées de la séance de travail que le ministre de l'Education et des Ressources humaines a eue avec M. Gilles Broussaud, directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Limoges, sur le protocole de collaboration entre l'Université de Limoges et le *Technical School Management Trust Fund*. En ligne avec les nouvelles orientations de l'éducation technique et professionnelle et le cadre pour la formation à Maurice et les spécificités du système français, un accord a été signé prévoyant, entre autres, un audit pendant la première année pour discerner les forces et les faiblesses de l'Institut Supérieur de Technologie (IST) pour qu'il se qualifie comme une institution tertiaire habilitée à octroyer une licence professionnelle.

L'accord permet aux étudiants qui ont été admis à l'IST en 2006 et qui vont terminer en 2008-2009 de bénéficier des mêmes privilèges que les anciens étudiants, notamment l'attribution d'un Diplôme Universitaire Supérieur de Technologie octroyé par l'Université de Limoges, la possibilité de compléter leurs études supérieures en France s'ils le désirent, et la disponibilité de bourses pour les meilleurs étudiants pour des études avancées à l'Université de Limoges en France.

8. pris note des mesures prises par la *National Transport Authority* pour l'octroi aux personnes âgées et aux bénéficiaires de la pension d'invalidité de nouvelles cartes d'autobus dotées de caractéristiques améliorées de sécurité, cela suite aux représentations faites par les opérateurs d'autobus par rapport à l'utilisation de cartes falsifiées.
9. pris note des retombées de la mission du vice-Premier et ministre des Finances et du Développement économique en Belgique, en Allemagne et aux Etats-Unis en vue de promouvoir l'aide au commerce avec les gouvernements de ces pays et aux Réunions de printemps de 2007 de la Banque mondiale et du FMI à Washington.

Maurice a recueilli le soutien total de tous dans l'utilisation de l'Aide au commerce dans le cadre de la libéralisation du commerce régional au niveau du COMESA et de la SADC, ce qui permettrait éventuellement la mise en œuvre d'une zone de libre échange – *Free Trade Area (FTA)* – avec l'Ue sous l'accord de partenariat économique et qui servirait de plateforme pour l'évolution naturelle de l'*Africa Growth and Opportunity Act* vers une zone de libre échange avec les Etats-Unis.

En Belgique, le vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement économique a signé un accord douanier qui prévoit:

- (i) une assistance mutuelle et des échanges d'informations pour lutter contre la fraude en augmentant la transparence des opérations douanières; et
- (ii) une assistance technique et une expertise sur les nouvelles techniques pour réprimer les infractions à la réglementation douanière.

Le vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement économique a eu des réunions avec, entre autres:

- (a) M. Didier Reynders, vice-Premier ministre et ministre des Finances de la Belgique;
- (b) Dr. Uschi Eid, ancien ministre du Développement et actuel Président du Comité sur le Développement du Parlement allemand; et
- (c) M. Jean-Baptiste Compaoré, ministre des Finances et du Budget du Burkina Faso.

10. pris note des retombées de la participation du ministre de la Jeunesse et des Sports à la 31<sup>e</sup> Session ministérielle de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant le Français en partage (CONFEJES) qui s'est tenue les 14 et 15 avril 2007 à Dakar au Sénégal. Parmi les principaux sujets abordés et les décisions prises:

- (i) un nouveau bureau pour 2007/2009 a été constitué sous la présidence du Sénégal. L'océan Indien sera représenté par Maurice et les Comores;
- (ii) le programme CONFEJES pour 2007 comprenant 26 projets relatifs au soutien institutionnel, à la promotion de la jeunesse, au développement des sports et au programme de formation, a été adopté; et

La Conférence a recommandé que le PNUD devra accorder une attention pressante à la question d'inclure les sports et l'éducation physique dans l'indice de développement humain.

11. pris note des retombées de la 6<sup>e</sup> réunion du 'Conseil Permanent des Jeux des Iles de l'Océan Indien'(CIJ) tenue du 13 au 15 avril 2007 à Antananarivo à Madagascar par rapport à l'organisation des 7<sup>e</sup> Jeux des Iles de l'Océan Indien à Madagascar du 9 au 19 août 2007. La réunion a entre autres:

- (i) finalisé les règles techniques et les règlements des Jeux;
- (ii) passé en revue le progrès réalisé en ce qui concerne les infrastructures sportives qui seront utilisées pour les Jeux; et
- (iii) évalué les travaux de réhabilitation sur le chantier identifié pour le 'Village des Jeux' où les participants seront hébergés.

12. pris note que conformément aux dispositions du *Sports Act*, le ministre de la Jeunesse et des Sports, après consultation avec le comité olympique national de Maurice, mettra sur pied un comité intérimaire pour administrer provisoirement les affaires de la Fédération mauricienne de Natation. Cela suite à la situation qui prévaut au niveau de l'administration de cet organisme.

13. pris note de la reconstitution du Conseil d'administration de l'*Ilois Welfare Fund* pour la période 2007/2009 avec M. Louis Olivier Bancoult, OSK, comme président. Les sept représentants de la communauté îloise élus au Conseil sont:
- (i) Mme Rita Batiste
  - (ii) Mme Marie Léonide Jaffar
  - (iii) Mme Jenny Marday
  - (iv) Mme Marie Janine Sadrien
  - (v) M. Louis Rosemond Saminaden
  - (vi) Mme Marie Lisette Talate
  - (vii) M. Joseph Mico Xavier
14. pris note que conformément aux mesures annoncées par le Chef Commissaire de Rodrigues dans son discours budgétaire à l'Assemblée régionale de Rodrigues en mars 2007 pour favoriser le commerce et la concurrence, ainsi que pour créer un environnement plus favorable pour les affaires à Rodrigues, des règlements seront promulgués sous le *Consumer Protection (Price and Supplies Control) Act* afin d'enlever 13 articles de la liste des produits tombant sous le contrôle de prix applicable à Rodrigues. Ces articles incluent:
- (a) les biscuits
  - (b) les feuilles de tôle ondulée
  - (c) les détergents et le savon en poudre
  - (d) les cahiers
  - (e) les préparations alimentaires contenant du cacao
  - (f) les aliments pour bébés
  - (g) les clous
  - (h) les pâtes et nouilles
  - (i) le contreplaqué
  - (j) l'additif à base de potassium
  - (k) les grains secs
  - (l) les savons de lessive et de toilette
  - (m) la pâte dentifrice.

*Government Information Service  
Prime Minister's Office  
Port Louis*

*27 avril 2007*